

*USAGE INTERNE - N5 - INTERN GEBRUIK*

## **KINSHASA**

à

### **D2.4**

Copie : B1.4 ; CAB CD/OS ; DGeo.4 ; DGeo ; D0.0 ; D5.1 ; D5.2 ; D2.5 ; NEW YORK ONU ; ROME ; GENEVE ONU ; BELGOEUROP

**Objet : Avis du poste sur le programme cash+ d'UNICEF à Nsele (Kinshasa - RDC)**

Suite à VM 2021/4159 du 23.3, veuillez trouver ci-joint l'avis détaillé du poste sur la proposition d'UNICEF relative à un programme de transfert d'argent « Cash + » destiné aux familles des quartiers de Nsele.

Le poste a organisé ce 6.4 une réunion avec le représentant d'UNICEF et quelques-uns de ses collaborateurs impliqués dans ce programme. A cette occasion nous avons pu approfondir certains aspects de l'approche.

Préalablement à cette rencontre, le poste s'était renseigné sur l'impact des approches «transfert de cash», « cash + », le lien entre ces programmes et le renforcement des systèmes de filets sociaux ainsi que sur les activités de UNICEF à Nsele puisqu'ils y développent des activités depuis 2011.

Si le potentiel des approches « transfert de cash » paraît établi, il ne semble pas y avoir d'évidence que celles-ci permettent de renforcer structurellement les systèmes de filets sociaux gouvernementaux. Les approches cash travaillant sur le volet demande (accès) aux biens et services sociaux, il faut être attentif à l'offre si l'on veut garantir des résultats structurels. L'approche cash+ semble mieux y contribuer.

Sur base du document de projet, de la réunion, mais aussi de documents complémentaires fournis après la réunion, les éléments suivants sont à retenir.

- La proposition d'UNICEF concerne une approche « Cash plus » qui dépasse donc la seule distribution de cash et s'inscrit dans cet objectif de changements plus structurels (faire évoluer leur programme de « Humanitarian Cash Transfert » vers une approche de développement sur le plus long terme).
- Il s'agit d'un programme « cash+ » « unrestricted » et « unconditional ».
- Le fait que cette proposition s'inscrive dans le cadre d'activités existantes (10 ans) incluant un appui multisectoriel et multidisciplinaire (zones de convergence – voir ci-dessous) semble améliorer les chances d'obtenir des résultats et un impact réel. D'autant plus qu'UNICEF peut compter sur l'appui de structures déjà existantes avec lesquelles elles collaborent de longue date.

- Le contenu de la proposition s’inscrit dans une démarche réfléchie et basée sur une analyse poussée du « Economy Policy Research Institute » (voir document ci-joint).
- Certains choix importants doivent cependant encore être clarifiés (montant du transfert et nombre de bénéficiaires) et une approche cohérente avec d’autres programmes semble indispensable.
- Vu la longue expérience d’UNICEF avec ces programmes et à Nsele, les risques liés aux transferts de cash semblent limités, en particulier pour ceux qui se feront par transfert mobile. Pour ceux qui se feront en espèce il faudrait clarifier les modalités. Ce risque est encore limité par le fait que toute l’opérationnalisation repose sur des partenariats et des structures communautaires mises en place et gérées par UNICEF.

La proposition prévoit comme 2<sup>ième</sup> résultat le renforcement des systèmes de protection sociale nationaux et provinciaux. Lors de la discussion, nous avons approfondi cet aspect en demandant s’ils croyaient que cet objectif était vraiment réaliste. UNICEF reconnaît que l’objectif ne pourra pas être atteint endéans les 3 ans. Mais ils souhaitent contribuer, au travers d’une initiative concrète, au développement du système de protection social au niveau national en fournissant, sur base de ces expériences, des recommandations d’orientations techniques. La collaboration avec la MINAS (Ministère des Affaires Sociales) et le FSRDC (Fonds Social de la RDC) semble donc essentielle. Il serait utile que la Banque Mondiale (qui finance le projet STEP II comprenant aussi un important volet de transfert de cash) renforce également la concertation.

**Sur base de ses analyses et des échanges avec UNICEF, le poste considère que cette proposition est pertinente, présente des risques limités et mérite d’être soutenue.** La présence de longue date d’UNICEF à Nsele est à considérer comme un atout étant donné que cela permet de travailler dans le cadre de partenariats déjà existants, ce qui limite aussi les risques. Cette action aura un impact positif au niveau des populations ciblées, même s’il ne s’agit que d’un infime pourcentage des populations vulnérables. Le projet ne permettra pas de renforcer structurellement le système de protection sociale congolais mais peut contribuer à affiner les orientations opérationnelles et techniques d’une approche nationale.

Assurer qu’il contribue à alimenter les recherches déjà abondantes sur le sujet semble important, surtout si cela permet d’approfondir le développement éventuel de cet outil dans le contexte spécifique de la RDC. Le volet suivi/évaluation mérite donc d’être clarifié/renforcé.

Lors des discussions, il est aussi ressorti que USAID serait également intéressé par ce programme mais rien de définitif.

(pk/sm)

STEVENS a.i.